

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2022

Le 08 Décembre 2022, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 02 Décembre 2022, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel-de-Ville.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, M. COLIN, Mme SANSY, Mme VERET, M. LEGRAND, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, Mme LEON, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ZAMBARDJOURI, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme RAFIK, Mme EL MEZOUED, Mme HUARD, M. PARISIS, Mme REMY-LARGEAU, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme LAJEUNIE, M. HOBEIKA, Mme SALL, M. COURDESSES, M. EDOUARD.

ETAIENT REPRESENTES : Mme ROLLAND, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme ENAME, M. GOULETTE, M. FOYER, Mme AUBERT, M. BENSABAT, Mme DESBOIS, Mme GODEFROY.

Mme GALLI est désignée comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LIGNE DE MIRE POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE DANSE EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 9 100 EUROS TTC. (14/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION AGEGA POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'EVEIL MUSICAL AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR UN MONTANT DE 6 000 EUROS TTC. (15/09/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE PAPETERIE SCOLAIRE ET MATERIELS DE LOISIRS CREATIFS A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC – LOT N° 1 : PAPETERIE SCOLAIRE ET FOURNITURES DE BUREAU PASSE AVEC LA SOCIETE CENTRALE INTERPROFESSIONNELLE D'ACHAT (CIPA) AFIN DE MODIFIER LES MODALITES DE FACTURATION. (14/09/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE PAPETERIE SCOLAIRE ET MATERIELS DE LOISIRS CREATIFS A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC – LOT N° 2 : MATERIELS DE LOISIRS CREATIFS PASSE AVEC LA SOCIETE CENTRALE INTERPROFESSIONNELLE D'ACHAT (CIPA) AFIN DE MODIFIER LES MODALITES DE FACTURATION. (14/09/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION OPUS 5 POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE NOUVELLE EUROPE EN DATE DU 1^{er} DECEMBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 11 077 EUROS TTC. (20/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION ESPOIR EN TETE POUR L'ORGANISATION D'UNE SEANCE DE CINEMA PRIVEE AU PROFIT DE LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU. (21/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE AVKS POUR LA MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU STADE GEORGES SUANT POUR L'ACCUEIL DE L'EQUIPE CHINOISE U17 FEMININE DE FOOTBALL MOYENNANT 50,70 ET 100 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION EN FONCTION DES INSTALLATIONS. (26/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA COMPAGNIE DU DROMADAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 03 AU 28 OCTOBRE 2022. (21/09/2022)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET DE LA CRECHE DANS LE QUARTIER JEAN ZAY PASSE AVEC LE GROUPEMENT COLAS FRANCE / ENTRA DONT LE MANDATAIRE EST COLAS FRANCE AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS AU BORDEREAU DE PRIX. (28/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC MADAME ISABELLE TREMOULET POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS DE PILATES AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR UN MONTANT DE 2 310 EUROS TTC. (29/09/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION POUR UNE PRESENTATION LITTERAIRE « RENTREE LITTERAIRE 2022-2023 » A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE LE 30 SEPTEMBRE 2022 CONCLU AVEC M. STANISLAS RIGOT POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (28/09/2022)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES "ANIMATIONS COMMERCIALES" INSTALLEE AU SERVICE ACTIVITE ECONOMIQUE. (13/09/2022)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES PARTICIPATIONS FAMILIALES LIEES AUX ACTIVITES DE LA REGIE DE RECETTES POLITIQUE DE LA VILLE "ACTIVAC". (13/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE DIFFERENTES INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DU COLLEGE HENRI-GEORGES ADAM MOYENNANT 25 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (03/10/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC JEAN-FRANCOIS ZYGEL SARL POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE DE JAZZ LE 26 NOVEMBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 6 963 EUROS TTC. (04/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUÉ A L'ESPACE LA FONTAINE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « COURS DES MARGUERITES » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023. (29/09/2022)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT - DOSSIER VILLE / ORANGE PIRATAGE TELEPHONIQUE POUR UN MONTANT DE 1 308 EUROS TTC. (04/10/2022)
- DECISION DE NOMINATION ET DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – REFERE PREVENTIF PHASE 3 DES TRAVAUX DE SNCF RESEAU – LIGNE MASSY – VALENTON POUR UN MONTANT DE 1 932 EUROS TTC. (27/09/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ RELATIF A L'ORGANISATION ET LA GESTION D'UNE PATINOIRE DE GLACE EPHEMERE PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE SUR LA PERIODE 2021-2025 PASSE AVEC LA SOCIETE SYNERGLACE AFIN DE SUBSTITUER CETTE ANIMATION PAR UN ROLLER PARC POUR L'ANNEE 2022. (05/10/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 AU MARCHÉ DE SERVICES D'ASSURANCES - LOT N°2 - DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES AFIN D'UNE PART DE PRENDRE EN COMPTE LE TRANSFERT DE LA SOCIETE SMACL ASSURANCES VERS LA SOCIETE SMACL ASSURANCES SA ET D'AUTRE PART POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 1 176 EUROS TTC. (05/10/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU SPECTACLE « LE ROAD MOVIE DU TAUREAU BLEU » CONCLU AVEC L'ASSOCIATION LA CUISINE A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE LE 11 OCTOBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 1 063 EUROS TTC. (28/09/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA REFECTION DES OFFICES MATERNEL ET ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON - LOT 5 - ELECTRICITE PASSE AVEC LA SOCIETE AFILEC POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 988,59 EUROS HT. (07/10/2022)
- DECLARATION SANS SUITE POUR MOTIF D'INTERET GENERAL DES LOTS N° 1, 2 ET 3 DU MARCHÉ DE MISE EN PAGE ET DISTRIBUTION DU MAGAZINE MUNICIPAL ET DE DIVERS SUPPORTS DE COMMUNICATION (APPEL D'OFFRES OUVERT). (07/10/2022)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES DE LA GESTION LOCATIVE. (06/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ARTDETOX ». (06/10/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE BODET TIME & SPORT POUR DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE TELEPHONIQUE POUR LES TABLES DE MARQUE DES GYMNASES DE L'ESPACE LIONEL TERRAY POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 119,25 EUROS TTC. (11/10/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE ENTRE-PRISES DEFINISSANT LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DE LA STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE DU COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE-ARNAUD BELTRAME POUR UN MONTANT ANNUEL DE 2 024,04 EUROS TTC. (11/10/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE VENTE DU DROIT DE REPRESENTATION D'UNE ANIMATION MUSICALE A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DANS LES BACS A SABLE POUR UNE PRESTATION LE 19 OCTOBRE 2022 AU CINEMA LE SELECT POUR UN MONTANT DE 300 EUROS TTC. (11/10/2022)

- ADOPTION D'UN AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DU 21 FEVRIER 1995 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « ANTRAIDE » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SITUÉ 1 PLACE AUGUSTE MOUNIE A ANTONY AFIN D'AJOUTER DES LOCAUX MIS A DISPOSITION. (12/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OUVERTURE DE CREDIT DE TRESORERIE AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE POUR UN MONTANT DE 10 000 000 EUROS. (13/10/2022)
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU TITRE DES INTEMPERIES 2021 ET ADOPTION DE LA CONVENTION D'ATTRIBUTION CORRESPONDANTE POUR UN MONTANT DE 306,42 EUROS. (10/10/2022)
- ADOPTION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A TITRE GRATUIT RELATIVE A L'IMPLANTATION DE MOBILIER URBAIN DEDIE AU STATIONNEMENT VELO AU ABORDS DE LA GARE RER B LES BACONNETS A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS. (17/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ADHESION AU RESEAU DE VIDEOTRANSMISSION PATHE LIVE POUR LA RETRANSMISSION DE REPRESENTATIONS DE LA COMEDIE FRANÇAISE AU CINEMA LE SELECT POUR LA SAISON 2022/2023. (12/10/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX ET ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION (APPEL D'OFFRES OUVERT). (18/10/2022)
 - LOT N° 1 : TRAVAUX CVC A LA SOCIETE LA LOUISIANE SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT ANNUEL MAXIMUM DE 1 500 000 EUROS HT
 - LOT N° 2 : TRAVAUX ET ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT AU GROUPEMENT TERIDEAL – SEIRS TP / SAS TERIDEAL SEGEX ENERGIES SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 112 500 EUROS HT
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE POSE ET ENTRETIEN DE RIDEAUX, FILMS ET STORES DANS LES ETABLISSEMENTS DE LA VILLE D'ANTONY A LA SOCIETE ATELIER CENTRAL DES STORES (ACDS) SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 100 000 EUROS HT (PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT). (18/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE « ASSOCIATION SPORT ET BIEN-ETRE (A.S.B.E.) ». (18/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE LOCAUX SIS 4 AVENUE FRANÇOIS ARAGO (BAT A) AU PROFIT DE LA SOCIETE G.V.A. POUR UN MONTANT MENSUEL DE 400 EUROS HORS CHARGES. (18/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL DES SECOURISTES FRANCAIS CROIX-BLANCHE DE L'ESSONNE POUR TROIS INTERVENTIONS « PSC1 PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1 » DANS LE CADRE D'UNE FORMATION AUX BASES DU SECOURISME AU 11 - ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 350 EUROS. (19/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL DES SECOURISTES FRANCAIS CROIX-BLANCHE DE L'ESSONNE POUR UNE INTERVENTION « IGPS PEDIATRIQUE DE SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS AUPRES DES JEUNES ENFANTS » DANS LE CADRE D'UNE INITIATION AUX FONDAMENTAUX DU BABY SITTING AU 11 - ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 200 EUROS TTC. (19/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS MUSICAUX EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR LE DERNIER TRIMESTRE 2022 POUR UN MONTANT DE 1 000 EUROS. (20/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN A PASSER AVEC LE PRESTATAIRE ARTISTIQUE INDEPENDANT LOUIS DUBESSAY POUR UN MONTANT DE 8 556 EUROS MAXIMUM. (21/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « SCENES ET TOILES » POUR UN MONTANT DE 64 400 EUROS MAXIMUM. (25/10/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE LOCAUX SIS 4 AVENUE FRANÇOIS ARAGO (BAT A) AU PROFIT DE LA SOCIETE DONEO POUR UN MONTANT MENSUEL DE 4 741 EUROS HORS CHARGES. (25/10/2022)
- ADOPTION DE DEUX CONVENTIONS D'UTILISATION A TITRE GRATUIT DES PISCINES D'ANTONY CONCLUE ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD-GRAND PARIS ET LA VILLE D'ANTONY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023. (07/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DUODUBA POUR L'ORGANISATION D'UN PROJET ARTISTIQUE AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR UN MONTANT DE 7 200 EUROS TTC. (07/11/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION PASSE AVEC MADAME MALIKA BENNABI BENSEKHAR POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE AFIN D'AUGMENTER LE VOLUME DES INTERVENTIONS DE 22 110 EUROS A 27 775 EUROS TTC. (07/11/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 7 SEPTEMBRE 2022 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « LES ECHOS DE BERNY » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE BEAUVALLOIN AFIN D'AJOUTER DES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (07/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « AU FIL DE L'ASTRE » POUR UN MONTANT DE 7 820 EUROS MAXIMUM. (07/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SCOP ORCHESTRE COLONNE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022 A 20H30 POUR UN MONTANT DE 12 000 EUROS TTC. (07/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « RELAIS MINI-SCHOOLS » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023. (04/11/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DES LOTS 2B01 ET 2B02 DU 4 AVENUE FRANÇOIS ARAGO A PASSER AVEC LA SOCIETE LES CLEFS DE CHEZ MOI POUR UN MONTANT MENSUEL SUPPLEMENTAIRE DE 169,30 EUROS HT CHARGES COMPRISES. (07/11/2022)
- ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION MAISON D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ARABE ET DE LA CULTURE POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'ANGLAIS AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR UN MONTANT DE 3 480 EUROS TTC. (07/11/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ABONNEMENT DES FLUX MONETIQUES IP ET D'ASSISTANCE - MAINTENANCE DES TERMINAUX DE PAIEMENT ELECTRONIQUE INSTALLES DANS DIFFERENTS SITES DE LA VILLE A PASSER AVEC LA SOCIETE CILEA MONETIQUE MOYENNANT UNE REDEVANCE MENSUELLE DE 180 EUROS HT PAR APPAREIL. (07/11/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE REAMENAGEMENT DES COURS DE L'ECOLE MATERNELLE NOYER DORE ET DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY - LOT N°1 : DEMOLITION, TERRASSEMENT, MACONNERIE, VRD PASSE AVEC LA SOCIETE SOTRAVIA POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 7 975 EUROS HT. (08/11/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA REFECTION DES OFFICES MATERNEL ET ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON - LOT N°3 : FAUX PLAFONDS PASSE AVEC LA SOCIETE GOBIN ET FILS POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 760 EUROS HT. (08/11/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES PARKINGS DU PERSONNEL ET DU CENTRE-VILLE D'ANTONY ET DE LA CREATION D'UNE RAMPE D'ACCES PASSE AVEC LE GROUPEMENT OPTIMUM STRUCTURES / OMC SARL D'ARCHITECTURE / CABINET BLEUSE / GTA GEOMETRES EXPERTS / HERA BUREAU D'ETUDES POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 105 395,68 EUROS HT. (08/11/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A L'ACCORD-CADRE RELATIF AU REPERAGE DE L'AMIANTE - LOT N°3 - MISE A JOUR DES DOSSIERS TECHNIQUES AMIANTE PASSE AVEC LA SOCIETE SOCOTEC CONSTRUCTION AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LE TRANSFERT DU MARCHÉ A LA SOCIETE SOCOTEC DIAGNOSTIC. (08/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE LOCAUX SIS 4 AVENUE FRANÇOIS ARAGO (BAT A) AU PROFIT DE LA SOCIETE L'ATELIER DU RENARD POUR UN MONTANT MENSUEL DE 1 533 EUROS HORS CHARGES. (09/11/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC VICTORIE MUSIC POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE VIVRE HEUREUX DANS UN PULL QUI GRATTE LES 3, 5, 6, 9, 10 ET 12 JANVIER 2023 POUR LES SPECTACLES DE NOËL DES ECOLES ELEMENTAIRES POUR UN MONTANT DE 15 704,73 EUROS TTC. (07/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION A.F.A.P.S (AMICALE FRANCO ASIATIQUE PARIS SUD) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023. (09/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION FLAM91 POUR L'ORGANISATION DE COURS DE JUDO DANS LE CADRE DE L'ACADEMIE DES SPORTS POUR UN MONTANT DE 5 559 EUROS TTC. (14/11/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC JAZZ EN FACE POUR L'ORGANISATION DE CINE – CONCERTS LES 1^{er}, 2, 5, 6 ET 8 DECEMBRE 2022 POUR LES CLASSES MATERNELLES DE LA VILLE POUR UN MONTANT DE 3 897,17 EUROS TTC. (10/11/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RENOVATION DE L'OFFICE ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY (PROCEDURE ADAPTEE). (15/11/2022)
 - LOT N°3 : SOLS SOUPLES A LA SOCIETE PEINTISOL POUR UN MONTANT DE 18 508,90 EUROS HT
 - LOT N°4 : FAUX PLAFONDS A LA SOCIETE GOBIN ET FILS POUR UN MONTANT DE 18 865,81 EUROS HT
 - LOT N°5 : PEINTURE - NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER A LA SOCIETE PEINTISOL POUR UN MONTANT COMPRENANT UNE PART FORFAITAIRE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE 12 564,50 EUROS HT ET UNE PART A BONS DE COMMANDE SANS MONTANT MINIMUM DE COMMANDE ET POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 100 000 EUROS HT
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC MONSIEUR PATRICK DETHOREY POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DU GROUPE DIGITAL LOVER A L'ESPACE VASARELY LE VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (10/11/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE VENTE DU DROIT DE REPRESENTATION D'UN SPECTACLE POUR ENFANTS A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DANS LES BACS A SABLE POUR UNE PRESTATION EN DATE DU 03 DECEMBRE 2022 AU CINEMA LE SELECT POUR UN MONTANT DE 633 EUROS TTC. (14/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES DE L'ECOLE MATERNELLE DU VAL DE BIEVRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES PETITS CASTORS DE LA BIEVRE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023. (15/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DU GROUPE SCOLAIRE ADOLPHE PAJEAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES PETITS CASTORS DE LA BIEVRE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022 / 2023. (15/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE LES RABATS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES RABATS S'AMUSENT » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022 / 2023. (15/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC MONSIEUR FABRICE DELVIN POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'ECRITURE DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SUIVI JEUNES DU 21 OCTOBRE AU 30 DECEMBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 3 000 EUROS TTC. (16/11/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC MONSIEUR FABRICE DELVIN POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'ECRITURE ET DE SENSIBILISATION A L'IMAGE ET AUX MEDIAS DANS LE CADRE DE LA PREVENTION DES DERIVES SECTAIRES DU 23 OCTOBRE AU 30 DECEMBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 4 000 EUROS TTC. (16/11/2022)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – DOSSIER CONTENTIEUX M. BIDAULT INTERJETANT APPEL DU JUGEMENT DU TGI DU 30 MARS 2021 POUR UN MONTANT DE 1 041,60 EUROS TTC. (14/11/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMELIORATION TECHNIQUE DU PARKING PUBLIC DU CENTRE-VILLE D'ANTONY ET CREATION D'UNE RAMPE D'ACCES (PROCEDURE ADAPTEE). (17/11/2022)
 - LOT N° 1: INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER, GROS ŒUVRE, TERRASSEMENT, DEMOLITION ET RENFORCEMENT A LA SOCIETE GAGNERAUD CONSTRUCTION POUR UN MONTANT DE 845 523,56 EUROS HT LOT N°2 : ETANCHEITE, VRD, ESPACES VERTS ET MOBILIER AU GROUPEMENT EUROVIA IDF / PAVECO AMENAGEMENT / SNA VOIRIE POUR UN MONTANT DE 788 250,15 EUROS HT
 - LOT N° 3 : VENTILATION, DESENFUMAGE, PLOMBERIE A LA SOCIETE AFATEK POUR UN MONTANT DE 298 464,35 EUROS HT
 - LOT N° 4 : ELECTRICITE CFO CFA SSI A LA SOCIETE AFILEC POUR UN MONTANT DE 326 140,32 EUROS HT
 - LOT N° 5 : SERRURERIE, METALLERIE A LA SOCIETE FT CONSTRUCTION POUR UN MONTANT DE 412 948,23 EUROS HT
 - LOT N° 6 : CARRELAGE, PEINTURE ET RAVALEMENT AU GROUPEMENT MB PEINTURE / FT CONSTRUCTION POUR UN MONTANT DE 559 000 EUROS HT
- DECISION INSTITUANT UNE REGIE DE RECETTES POUR L'ORGANISATION D'UNE ACTIVITE ROLLER PARC AU SQUARE MARC SANGNIER. (08/11/2022)

ORDRE DU JOUR

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE REOUVERTURE DE LA BIEVRE –

I - FINANCES –

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA GESTION DE LA DETTE –

- DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N° 1 : BUDGET VILLE – EXERCICE 2022–
POUR : 41 – CONTRE : 07 – ABSTENTION : 01
- OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT ET REMBOURSEMENTS ANTICIPES D'EMPRUNTS POUR L'EXERCICE 20233 –
POUR : 41 – ABSTENTION : 08
- AUTORISATION POUR LE VERSEMENT D'ACOMPTES SUR SUBVENTIONS ET ADOPTION DE CONVENTIONS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE CES SUBVENTIONS A PASSER AVEC CERTAINES ASSOCIATIONS CONCERNEES –
POUR : 48 – Ne prend pas part au vote : 01 (Mme RAFIK)
- ADMISSION EN NON VALEURS ET CREANCES IRRECOURVABLES –
POUR : 49
- FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX POUR LES ACTIVITES NON SOUMISES AU TAUX D'EFFORT A COMPTE DE 2023 –
- APPLICATION DU TAUX D'EFFORT AUX TARIFS DES ACTIVITES DU CHÂTEAU SARRAN - MODIFICATIF –
POUR : 49
- REMISE GRACIEUSE POUR UN COMPTABLE PUBLIC RETRAITE ANCIEN RESPONSABLE DE LA TRESORERIE MUNICIPALE D'ANTONY –
POUR : 49

II - TRAVAUX CONTRATS –

- APPROBATION D'UNE LETTRE D'ENGAGEMENT ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET RTE POUR LA REALISATION D'ETUDES APPROFONDIES DANS LA PERSPECTIVE DE L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES A TRES HAUTE TENSION CHEVILLY-VILLEJUST –
POUR : 44 – CONTRE : 04 – ABSTENTION : 01
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 7 A LA CONVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN PAR DU PERSONNEL EN INSERTION DE DIFFERENTS ESPACES VERTS DE LA VILLE D'ANTONY ET ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL A BUT NON LUCRATIF CONCLUE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT PASSERELLE A PASSER AVEC L'ASSOCIATION ESPACES –
POUR : 49

III - VALLEE SUD GRAND PARIS –

- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'EXTENSION DE LA COMPETENCE « VOIRIE » ET « ECLAIRAGE PUBLIC, SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE POSE ET DEPOSE DES MOTIFS D'ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE » DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS –
POUR : 41 – ABSTENTION : 05 – Ne prend pas part au vote : 03
- ZAC JEAN ZAY : ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION A PASSER AVEC VALLEE SUD GRAND PARIS POUR LE FINANCEMENT ET LA REALISATION D'EQUIPEMENTS PUBLICS –
POUR : 49
- AUTORISATION DONNEE A L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS DE DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'IMPLANTATION DE MOBILIER URBAIN DEDIE AU STATIONNEMENT DES VELOS SUR DES TERRAINS SITUES SUR LE DOMAINE PUBLIC AUX NIVEAUX INFERIEUR ET SUPERIEUR DES ABORDS DE LA GARE RER « LES BACONNETS » –
POUR : 49

IV - PERSONNEL –

PRESENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2021 –

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –
POUR : 49
- ADOPTION DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE HAUTE-SAVOIE (SDG74) POUR LA SURVEILLANCE MEDICALE DES AGENTS DU CENTRE DE VACANCES PERMANENT DE LA VILLE D'ANTONY A SAMOENS –
POUR : 49

V - EDUCATION –

- VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DES HAUTS-DE-SEINE (OCCE 92) POUR REDISTRIBUTION AUX COOPERATIVES DES ECOLES DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX PROJETS 2022 / 2023 –
POUR : 49

VI – AFFAIRES DIVERSES –

- CONCESSION DE SERVICE POUR L'EXPLOITATION DES REGIES PUBLICITAIRES DES EDITIONS DE LA VILLE : PROLONGATION DU CONTRAT DE CONCESSION PASSE AVEC LA SOCIETE SERIE MEDIAS ET AUTORISATION POUR LANCER UNE NOUVELLE PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE –
POUR : 41 – CONTRE : 04 – ABSTENTION : 04
- ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE L'ESPACE SANTE JEUNES POUR L'ANNEE 2023 –
POUR : 49
- ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DU POLE SOLIDARITES POUR L'ANNEE 2023 –
POUR : 49
- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL ACCORDEES PAR LE MAIRE POUR L'ANNEE 2023 –
POUR : 44 – CONTRE : 05
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2022 (2ème JURY) –
POUR : 49
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2022 (3ème JURY) –
POUR : 49
- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UN JEUNE ACTIF RESIDANT A ANTONY POUR SA PARTICIPATION A LA COURSE TRANSATLANTIQUE MINI-TRANSAT 2025 –
POUR : 49
- DEMANDE DE LABELLISATION DU 11 ESPACE JEUNES EN TANT QUE STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE PAR LE RESEAU INFORMATION JEUNESSE –
POUR : 49
- DENOMINATION DE PLUSIEURS VOIES, ESPACES ET EQUIPEMENTS PUBLICS DANS LE QUARTIER JEAN ZAY –
POUR : 49
- PRISE EN CHARGE DE DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS D'AMITIE AVEC DES VILLES ETRANGERES –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ORGANISMES SUIVANTS :
 - 1- 2ème (Finances et Ressources Humaines) et 10ème (Tranquillité Publique et Sécurité) Commissions Municipales,
 - 2- Commission chargée du suivi du projet d'aménagement de la liaison TGV Massy-Valenton,POUR : 49
- ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION DES VILLES ET DES ELUS POUR LE PROLONGEMENT SUD DE LA LIGNE 4 DU METRO –
POUR : 48 – Ne prend pas part au vote : 01 (M. EDOUARD)
- ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION RUE DE L'AVENIR –
POUR : 49
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT MIXTE DE MASSY – ANTONY - HAUTS DE BIEVRE POUR LE CHAUFFAGE URBAIN ET LE TRAITEMENT DES RESIDUS MENAGERS (SIMACUR) – ANNEE 2021 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR LES ENERGIES ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) – ANNEE 2021 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE DE FRANCE (SIGEIF) – ANNEE 2021 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP) - ANNEE 2021 –
- VGEU RELATIF A L'AVENIR DE LA LIGNE DE METRO AUTOMATIQUE LEGER ORLY VAL –
POUR : 49

Fin de la séance à 00h55
Antony, le 09 Décembre 2022

Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT